

# Rapport de Repérage Amiante Avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

## REFERENCES DE LA MISSION

Numéro de dossier : MA2111033278  
Date d'intervention : 09/11/2021

## DONNEUR D'ORDRE

HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE  
77002 Melun

## EXPERT



**BENKHIRA aissa**  
06 67 72 57 83  
Certification n° : 21-1365  
Décernée par : ABCIDIA CERTIFICATION

## PROPRIETAIRE

HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE  
10 Avenue Charles Péguy  
77000 Melun

## LIEU D'INTERVENTION

13LCI0001  
12 SQUARE P. MERIMEE  
77000 MELUN  
Porte 1



## > SYNTHESE DE CONCLUSION

Détail état de conservation des matériaux repérés (détail en page x)						
Etat	EP	AC1	AC2	N=1	N=2	N=3
Nombre	2	0	0	0	0	0

### OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES :

N=1 : Vous devez contrôler l'état de conservation des matériaux **tous les 3 ans**  
N=2 : Vous devez faire réaliser une mesure d'empoussièrement **sous...**  
N=3 : Vous devez faire effectuer des travaux de retrait ou de confinement **sous 3 ans**  
**RECOMMANDATIONS REGLEMENTAIRES :**  
EP : Vous devez contrôler l'état de conservation des matériaux **tous les 3 ans**  
AC1 : Vous devez recouvrir le matériau d'une couche de protection.  
AC2 : Vous devez supprimer ou remplacer le composant.

Par : BENKHIRA aissa




Révision	Date	Objet
REV 01	09/11/2021	Établissement du Dossier Technique

## TEXTES DE REFERENCES

Examen réalisé conformément à l'application du décret N°2017-899 du 9 mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations et de l'Arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis

## PROGRAMME DE REPERAGE

Liste des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante suivant la NFX 46-020 d'Aout 2017 et de l'Arrêté du 16 juillet 2019, ainsi quel descriptif de travaux fourni par le donneur d'ordre le jour de la commande retranscrit au paragraphe 3 du présent rapport

**Important :** Dans le cadre du diagnostic amiante avant travaux les états de conservation ne sont donnés qu'à titre informatif dans le cas où les matériaux amiantés seraient conservés à l'issue des travaux. Ces états de conservation ne peuvent en aucun cas se substituer à l'analyse des risques des entreprises intervenantes.

## 1. IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES ET DES INTERVENANTS

### PARTIES PRENANTES

PARTIE PRENANTE	SOCIETE	ADRESSE
Donneur d'ordre	HABITAT	HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE 77002 Melun
Propriétaire	HABITAT 77 OPH DE SEINE ET MARNE	10 Avenue Charles Péguy 77000 Melun
Accompagnateur	Sans accompagnateur	

### EXPERT

Nos experts passent une certification de personnes qui consiste à valider les compétences et de répondre aux obligations réglementaires.



NOM DE L'EXPERT	ORGANISME DE CERTIFICATION	NUMERO DE CERTIFICATION	DATE D'OBTENTION DE LA CERTIFICATION	DATE DE VALIDITE DE LA CERTIFICATION
BENKHIRA aissa	ABCIDIA CERTIFICATION	21-1365	05/07/2021	04/07/2028

### ASSURANCE DU DIAGNOSTIQUEUR

Le contrat d'assurance "Responsabilité des diagnostiqueurs immobiliers" permet de satisfaire à l'obligation d'assurance de responsabilité civile professionnelle instituée par l'article R271-2 du Code de la Construction et de l'Habitation relatif aux conditions d'établissement du dossier de diagnostic technique (DDT)

COMPAGNIE	NUMERO DE POLICE	DATE DE VALIDITE
 Axa	3912280604	31/12/2021

### LABORATOIRE

Adx groupe passe par un laboratoire privé afin de garantir l'indépendance et la neutralité d'Adx goupe



LABORATOIRE	N°ACCREDITATION COFRAC	ADRESSE
MYEASLAB	50503704400706	Parc Heliopolis - 1103 Ave Jacques Cartier - CS40392 44800 SAINT-HERBLAIN

Nota : Pour la réalisation de cette expertise, le groupe ADX Groupe n'a fait appel à aucun sous-traitant (sauf pour l'analyse des échantillons traités par un laboratoire indépendant, le cas échéant).

## > SOMMAIRE

1. IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES ET DES INTERVENANTS	2
2. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES ET OBSERVATIONS	4
3. DESCRIPTIF DES TRAVAUX SUR LESQUELS PORTENT LES INVESTIGATIONS	5
4. CONCLUSIONS DU REPERAGE	6
5. QUANTIFICATION DES MATERIAUX AMIANTES	6
6. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE	12
7. PROGRAMME DE REPERAGE, DESCRIPTION DES INVESTIGATIONS REALISEES	14
8. ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS	22
9. RAPPORTS D'ANALYSES	26
10. ANNEXES /ATTESTATION D'ASSURANCE/ CERTIFICATION	41

**AdxGroupe c'est aussi des professionnels pour vous accompagner sur vos projets dans :**

### BÂTIMENT



### IMMOBILIER



### ENVIRONNEMENT



### INDUSTRIE



### NUMÉRISATION ET GESTION DES DONNÉES



### FORMATION



## 2. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES ET OBSERVATIONS

Adresse du bien :

13LCI0001  
12 SQUARE P. MERIMEE  
77000 MELUN

Numéro de mission : MA2111033278

Référence client : NC

Références cadastrales :

Numéro de lot : Porte 1

Visite effectuée le : 09/11/2021

Rapport édité, le : 25/11/2021

<u>Documents demandés</u>	<u>Documents remis</u>
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	-
Documents décrivant les ouvrages, produits, matériaux et protections physiques mises en place	-
Eléments d'information nécessaires à l'accès aux parties de l'immeuble bâti en toute sécurité	-

Observations :

Néant

### 3. DESCRIPTIF DES TRAVAUX SUR LESQUELS PORTENT LES INVESTIGATIONS

Locaux ou parties de locaux concernés par les travaux :

Rez de chaussée Porte 1 : Salle d'eau, WC

Définition du périmètre et du programme de repérage :

Niveau	Pièce	Zone
Rez de chaussée Porte 1	Salle d'eau	Mur de refend
	WC	Mur de refend
	Salle d'eau	Cloison
	WC	Cloison
	Salle d'eau	Cloisons avec liaisons sur murs et plafonds
	WC	Cloisons avec liaisons sur murs et plafonds
	Salle d'eau	Faïence
	Salle d'eau	Plinthes
	WC	Plinthes
	Salle d'eau	Plafond
	WC	Plafond
	Salle d'eau	Sol
	WC	Sol

Descriptif des travaux :

Descriptif des travaux à réaliser :

- Travaux de salle de bain et toilette Mur,plafond et sol
- Remplacement de bac de douche
- Remplacement de WC

Important :

Dans le cadre de cette mission, le donneur d'ordre doit communiquer à ADX Groupe un état descriptif exhaustif écrit des travaux projetés que nous avons décrit ci-dessus.

Si le descriptif ci-dessus venait à être manquant ou incomplet, aucune réclamation ne pourra être portée par le donneur d'ordre. En effet ce rapport ne porte que sur la liste des locaux ou parties de locaux décrit ci-dessus exclusivement, tout autre local ou partie de local devra être considéré comme non visité et ne faisant pas partie du repérage.

Si des travaux supplémentaires au descriptif ci-dessus devaient être réalisés, des investigations complémentaires seraient à prévoir afin de compléter le présent repérage.

Liste des locaux, parties de locaux, composants ou parties de composants de la construction n'ayant pas pu être inspecté(s) dans le cadre d'un repérage réglementaire :

Localisation	Description
Néant	-

Localisation	Parties du local	Raison
Néant	-	

## 4. CONCLUSIONS DU REPERAGE

Ce présent repérage a pour objectif d'identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante et faisant indissociablement corps avec l'immeuble ou la partie d'immeuble pour la zone impactée par les travaux décrits au paragraphe 3 du présent rapport.

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, lorsqu'il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante, la nature de ces matériaux et produits ainsi que leur localisation sont décrites ci-après.

Dans le cas où des matériaux contenant de l'amiante ont été repérés, il convient s'il a lieu de confier le désamiantage à une entreprise certifiée. Le repérage est conforme à la réglementation dans le cadre de cette mission. Toutefois, il n'est jamais possible d'être parfaitement exhaustif, dans la mesure où un sondage n'est représentatif qu'à l'endroit précis du support investigué. Il convient donc de rester toujours très vigilant lors des travaux quant à l'éventuelle mise à jour de matériaux suspects ce qui nécessitera un repérage complémentaire.

**Tableau 1 – Synthèse des ZPSO Contenant de l'Amiante**

ZPSO	Niveau	Localisation	Zone	Description du prélèvement réalisé*
ZPSO002	Rez de chaussée Porte 1	Salle d'eau; WC	Cloison	<p><b>Analyse : P003</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Phase 2 Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau de type système d'enduit peinture (beige) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc) en traces (Présence d'amiante)</li> <li>- Phase 3 Matériau souple fibreux de type papier, carton (beige) (Absence d'amiante)</li> <li>- Phase 4 Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) (Absence d'amiante)</li> <li>- Phase 5 Matériau semi-dur de type plâtre (blanc) (Absence d'amiante)</li> </ul> <p><b>Analyse : P004</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Phase 2 Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau de type système d'enduit peinture (beige) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (beige) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc) en traces (Présence d'amiante)</li> <li>- Phase 3 Matériau souple fibreux de type papier, carton (beige) (Absence d'amiante)</li> <li>- Phase 4 Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) (Absence d'amiante)</li> <li>- Phase 5 Matériau semi-dur de type plâtre (blanc) (Absence d'amiante)</li> </ul>

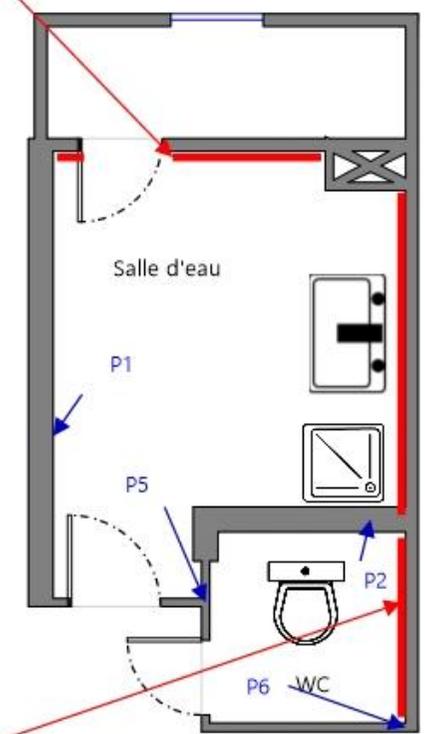
## 5. QUANTIFICATION DES MATERIAUX AMIANTES

Afin de répondre à la réglementation et selon l'arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis, l'opérateur de repérage procède à l'estimation de la quantité de matériaux et produits contenant de l'amiante dans le cas où le donneur d'ordre prévoit le retrait des matériaux ou produits en question afin d'évaluer les quantités prévisibles de déchets amiantés.

Des matériaux amiantés ont été repéré, Adx-groupe doit procéder à la quantification de ceux-ci, nous vous invitons à appeler votre chargé d'affaire dédié ou nos bureaux afin de prévoir une mission complémentaire.

	<b>Planche de repérage des matériaux et produits amiantés</b>
Affaire	MA2111033278
Opération	BENKHIRA aissa
Site	13LCI0001
	12 SQUARE P. MERIMÉE
	77000 MELUN
Date de réalisation	25/11/2021
<b>Matériaux et produits contenant de l'amiante</b>	
	Surface amianté
	Linéaire / paroi amianté (type 1)
	Linéaire / paroi amianté (type 2)
	Conduit amianté
<b>Sondages destructifs / Prélèvements</b>	
	Px Prélèvement Positif
	Prélèvement négatif
	Sondage destructif
<b>Types de murs</b>	
	Mur Porteur
	Mur Cloison (type 1)
	Mur Cloison (type 2)
	Gaine technique
<b>Eléments ou pièces non visités</b>	
	Local non visitée
	Élément non visité

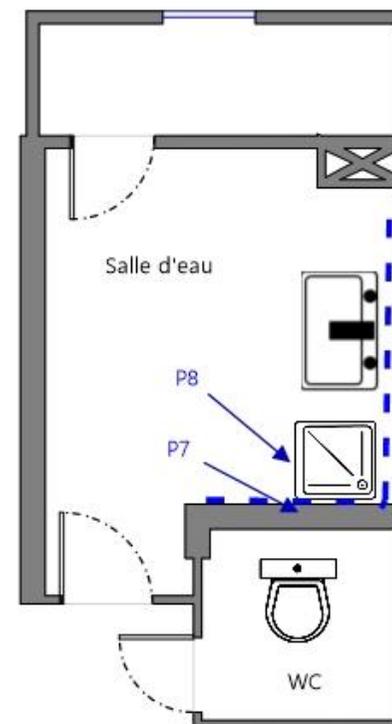
**a P003 Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Enduit à base de plâtre lissé ou taloché EP (cf. tableau des analyses)**



**a P004 Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Enduit à base de plâtre lissé ou taloché EP (cf. tableau des analyses)**

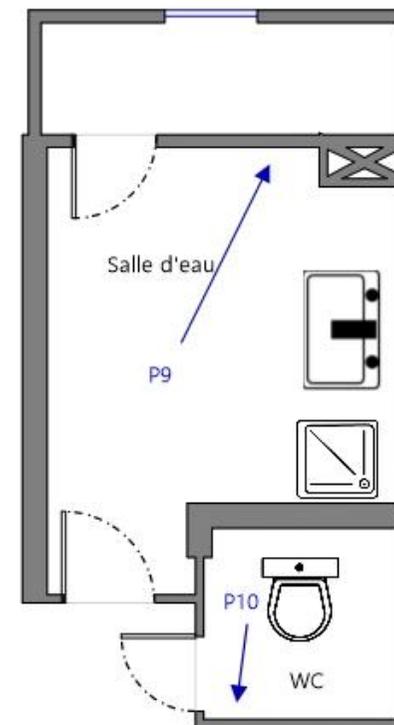
**Parois vertical**

	<b>Planche de repérage des matériaux et produits amiantés</b>
Affaire	MA2111033278
Opération	BENKHIRA aissa
Site	13LCI0001
	12 SQUARE P. MERIMÉE
	77000 MELUN
Date de réalisation	25/11/2021
<b>Matériaux et produits contenant de l'amiante</b>	
	Surface amianté
	Linéaire / paroi amianté (type 1)
	Linéaire / paroi amianté (type 2)
	Conduit amianté
<b>Sondages destructifs / Prélèvements</b>	
	Prélèvement Positif
	Prélèvement négatif
	Sondage destructif
<b>Types de murs</b>	
	Mur Porteur
	Mur Cloison (type 1)
	Mur Cloison (type 2)
	Gaine technique
<b>Eléments ou pièces non visités</b>	
	Local non visitée
	Elément non visité



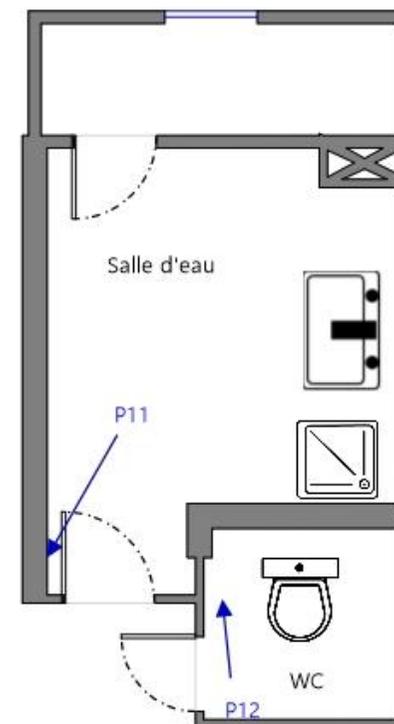
**Elements**

	<b>Planche de repérage des matériaux et produits amiantés</b>
Affaire	MA2111033278
Opération	BENKHIRA aissa
Site	13LCI0001
	12 SQUARE P. MERIMÉE
	77000 MELUN
Date de réalisation	25/11/2021
<b>Matériaux et produits contenant de l'amiante</b>	
	Surface amianté
	Linéaire / paroi amianté (type 1)
	Linéaire / paroi amianté (type 2)
	Conduit amianté
<b>Sondages destructifs / Prélèvements</b>	
	Prélèvement Positif
	Prélèvement négatif
	Sondage destructif
<b>Types de murs</b>	
	Mur Porteur
	Mur Cloison (type 1)
	Mur Cloison (type 2)
	Gaine technique
<b>Eléments ou pièces non visités</b>	
	Local non visitée
	Elément non visité



**Plafonds**

	<b>Planche de repérage des matériaux et produits amiantés</b>
Affaire	MA2111033278
Opération	BENKHIRA aïssa
Site	13LCI0001
	12 SQUARE P. MERIMÉE
	77000 MELUN
Date de réalisation	25/11/2021
<b>Matériaux et produits contenant de l'amiante</b>	
	Surface amianté
	Linéaire / paroi amianté (type 1)
	Linéaire / paroi amianté (type 2)
	Conduit amianté
<b>Sondages destructifs / Prélèvements</b>	
	Prélèvement Positif
	Prélèvement négatif
	Sondage destructif
<b>Types de murs</b>	
	Mur Porteur
	Mur Cloison (type 1)
	Mur Cloison (type 2)
	Gaine technique
<b>Eléments ou pièces non visités</b>	
	Local non visitée
	Élément non visité



Sols

**Tableau des analyses réalisées:**

Echantillon	Description Expert	Description laboratoire	Résultat Laboratoire
P001	<u>Identifiant:</u> ZPSO001 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	- Phase 2 Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (beige) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) Absence d'amiante	Absence d'amiante
P002	<u>Identifiant:</u> ZPSO001 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	- Phase 2 Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) Absence d'amiante	Absence d'amiante
P003	<u>Identifiant:</u> ZPSO002 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	- Phase 2 Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau de type système d'enduit peinture (beige) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc) en traces <b>Présence d'amiante</b> - Phase 3 Matériau souple fibreux de type papier, carton (beige) Absence d'amiante - Phase 4 Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) Absence d'amiante - Phase 5 Matériau semi-dur de type plâtre (blanc) Absence d'amiante	<b>Présence d'amiante</b>
P004	<u>Identifiant:</u> ZPSO002 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	- Phase 2 Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau de type système d'enduit peinture (beige) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (beige) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc) en traces <b>Présence d'amiante</b> - Phase 3 Matériau souple fibreux de type papier, carton (beige) Absence d'amiante - Phase 4 Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) Absence d'amiante - Phase 5 Matériau semi-dur de type plâtre (blanc) Absence d'amiante	<b>Présence d'amiante</b>
P005	<u>Identifiant:</u> ZPSO003 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit de jointoiment des plaques de plâtre	- Phase 2 Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc) en traces Absence d'amiante - Phase 3 Matériau semi-dur de type plâtre (blanc) Absence d'amiante - Phase 4 Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) Absence d'amiante	Absence d'amiante
P006	<u>Identifiant:</u> ZPSO003 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit de jointoiment des plaques de plâtre	- Phase 2 Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (beige) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) Absence d'amiante	Absence d'amiante
P007	<u>Identifiant:</u> ZPSO004 <u>Description:</u> Couche1: Colle de faïence+Joint	- Phase 1 Matériau de type peinture (blanc) ; matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau dur de type ciment-Colle (blanc) ; matériau de type peinture (bleu) ; matériau dur de type carrelage, faïence (beige) Absence d'amiante - Phase 2 Matériau dur de type joint ciment (beige) Absence d'amiante	Absence d'amiante
P008	<u>Identifiant:</u> ZPSO005 <u>Description:</u> Colle de carrelage+joint	- Matériau de type peinture (de différentes couleurs) ; matériau dur de type carrelage, faïence (marron) ; matériau semi-dur (gris) : Absence d'amiante	Absence d'amiante
P009	<u>Identifiant:</u> ZPSO005 <u>Description:</u> Colle de carrelage+joint	- Phase 1 Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur (beige) ; matériau dur de type carrelage, faïence (marron) Absence d'amiante - Phase 2 Matériau dur de type ciment-Colle (granulaire) (gris) Absence d'amiante	Absence d'amiante
P010	<u>Identifiant:</u> ZPSO006 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	- Phase 2 Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau de type peinture (bleu) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) Absence d'amiante	Absence d'amiante
P011	<u>Identifiant:</u> ZPSO006 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	- Phase 2 Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (beige) ; matériau semi-dur de type ciment (gris) en traces Absence d'amiante	Absence d'amiante
P012	<u>Identifiant:</u> ZPSO007 <u>Description:</u> Couche1: Revêtement de sol sportif + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Revêtement de sol sportif + Couche4: Colle non bitumineuse + Couche5: Colle de carrelage+joint + Couche6: Ragréage	- Phase 1 Matériau souple de type revêtement de sol (jaune) Absence d'amiante - Phase 2 Matériau souple de type revêtement de sol (beige) Absence d'amiante - Phase 3 Matériau de type colle (jaune) ; matériau dur de type carrelage, faïence (marron) ; matériau dur de type carrelage, faïence (beige) ; matériau dur de type ciment-Colle (granulaire) (gris) Absence d'amiante	Absence d'amiante
P013	<u>Identifiant:</u> ZPSO007 <u>Description:</u> Couche1: Revêtement de sol sportif + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Revêtement de sol sportif + Couche4: Colle non bitumineuse + Couche5: Colle de carrelage+joint + Couche6: Ragréage	- Phase 1 Matériau souple de type revêtement de sol (beige) Absence d'amiante - Phase 2 Matériau souple de type revêtement de sol (beige) en traces ; matériau de type colle (jaune) ; matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur (gris) ; matériau dur de type carrelage, faïence (rouge) ; matériau dur de type joint ciment (gris) ; matériau dur de type ciment-Colle (gris) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (beige) en traces Absence d'amiante	Absence d'amiante

## 6. CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

### Programme de repérage :

Le programme de repérage de la mission décrite en tête du présent rapport est exhaustif et nécessite des sondages destructifs et/ou des démontages particuliers, de manière à suivre rigoureusement le périmètre de travaux définis avec le donneur d'ordre et l'annexe A de la norme NF X 46-020 d'Aout 2017.

Lorsque, dans des cas très exceptionnels et justifiés certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant que les travaux ne commencent, l'opérateur de repérage émet les réserves et préconise les investigations complémentaires qui devront être réalisées entre les différentes étapes des travaux.

### Ne font pas partie du repérage :

- Les machineries en place (ascenseur / ventilation) (en service et nécessitant une habilitation particulière pour y pénétrer)
- Les locaux « Poste de Transformation » (en service et nécessitant une habilitation particulière pour y pénétrer)
- Les locaux ou parties de locaux n'ayant pu être inspectés et listés dans le tableau page précédente
- Les ouvrages et réseaux enterrés

### Sondages :

Dans un premier temps, l'opérateur de repérage recherche et constate de visu la présence de matériaux et produits qui correspondent aux composants ou parties de composants listés en annexe 1 de l'Arrêté du 16 juillet 2019 sont susceptibles de contenir de l'amiante. S'il a connaissance d'autres produits ou matériaux réputés contenir de l'amiante, il les repère également. L'inspection des ouvrages doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des sondages destructifs ou des démontages particuliers. Notamment, il convient de procéder aux investigations suivantes :

- Les plénums doivent être inspectés
- Les gaines techniques doivent être contrôlées
- Les cloisons démontables doivent être examinées (têtes, pieds et joints de la cloison, réservations) ;

- Les éléments de façade, gaines maçonnées, joints de cloisons devront être sondés ou démontés s'il y a présomption de présence de matériaux contenant de l'amiante.

Lorsque, dans des cas très exceptionnels, qui doivent être justifiés, certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant que la démolition / les travaux ne commence(nt), l'opérateur de repérage émet les réserves correspondantes et préconise les investigations complémentaires qui devront être réalisées entre les différentes étapes de la démolition/les travaux.

Chaque sondage est décrit dans la section 7 « Description des investigations réalisées ». Ils sont réalisés en partant de la surface du support jusqu'à l'élément structurel du bâtiment.

En respect de l'Annexe C de la norme NF X 46-020, les s réalisés dans le cadre du présent repérage concernent tout ou partie de l'épaisseur des matériaux.

Les mesures de prévention collective, le choix des équipements de protection individuelle et du matériel à utiliser sont issus de l'évaluation des risques réalisée préalablement à l'intervention, selon le mode opératoire d'ADX Groupe dans lequel est détaillée la méthodologie de prélèvements.

### Établissement des zones présentant des similitudes d'ouvrage (ZPSO)

La recherche et la détermination des ZPSO est une démarche réalisée au cours de l'ensemble des étapes de la mission, dans le but final d'aboutir à l'identification et la localisation des ZPSO contenant ou non de l'amiante. Chaque ZPSO sera donc identifiée par un ouvrage de référence, choisi comme le plus représentatif des ouvrages similaires. Parmi les ouvrages composant l'immeuble bâti, l'opérateur de repérage prend en compte un certain nombre de critères pour déterminer chacun des ouvrages de référence

Le nombre de sondages à réaliser sera directement impacté par le caractère continu ou discontinu de la ZPSO.



### MESURES A PRENDRE EN FONCTION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX AMIANTES :

**Important :** Dans le cadre du diagnostic amiante avant travaux les états de conservation ne sont donnés qu'à titre informatif dans le cas où les matériaux amiantés seraient conservés à l'issue des travaux. Ces états de conservation ne peuvent en aucun cas se substituer à l'analyse des risques des entreprises intervenantes.

#### FLOCAGES, CALORIFUGEAGES & FAUX-PLAFONDS CONTENANT DE L'AMIANTE (MESURES OBLIGATOIRES)

- N=1 : Contrôle triennal de l'état de conservation
- N=2 : Effectuer des mesures d'empoussièrement de l'air
- N=3 : Effectuer des travaux de retrait ou de confinement sous 36 mois  
(Voir fiche(s) d'évaluation ci-après)

#### AUTRES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE (MESURES D'ORDRE GENERALE)

- EP : Surveiller l'évolution de l'état de conservation.
- AC1 : Recouvrir le matériau d'une couche de protection.
- AC2 : Supprimer ou remplacer le composant.

### Ecart, adjonction ou suppression par rapport à la norme NF X 46-020 :

Information relative aux conditions spécifiques du repérage, telles que les conditions d'inaccessibilité, l'impossibilité de réaliser un prélèvement destructif, etc. :

Dans le cadre du diagnostic amiante avant travaux les états de conservation ne sont donnés qu'à titre informatif dans le cas où les matériaux amiantés seraient conservés à l'issue des travaux.

ADX GROUPE a choisi d'utiliser les critères non subjectifs de l'évaluation de l'état de conservation des matériaux de la liste B. Ces états de conservation ne peuvent en aucun cas se substituer à l'analyse des risques des entreprises intervenantes.

Observations	Oui	Non	Sans Objet
Plan de prévention réalisé avant intervention sur site	-	-	X
Vide sanitaire accessible			X
Combles ou toiture accessibles et visitables			X

## **7. PROGRAMME DE REPERAGE, DESCRIPTION DES INVESTIGATIONS REALISEES**

Descriptif des sondages et prélèvements effectués pour les ouvrages objet de la mission selon l'annexe A de la norme NFX 46 020 d'Aout 2017

### **1 - Couvertures, Toitures, Terrasses et étanchéités**

**Sans objet**

### **2 - Parois verticales extérieures et Façades**

**Sans objet**

## 3 - Parois verticales intérieures

ZPSO001 : Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché

Niveau : Rez de chaussée Porte 1

Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Salle d'eau	1	Mur de refend	Oui Rez de chaussée Porte 1 - Salle d'eau : Mur B	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO001</p> <p><u>Echantillon:</u> MA2111033278/P001, réf. labo.: 21RI095442-001 MA2111033278/P002, réf. labo.: 21RI095442-002</p> <p><u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P001</p> <p><u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Phase 2 Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (beige) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)</p> <p>Absence d'amiante</p>	
WC	2	Mur de refend	Oui Rez de chaussée Porte 1 - WC : Mur B	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO001</p> <p><u>Echantillon:</u> MA2111033278/P001, réf. labo.: 21RI095442-001 MA2111033278/P002, réf. labo.: 21RI095442-002</p> <p><u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P002</p> <p><u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Phase 2 Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)</p> <p>Absence d'amiante</p>	

**ZPSO002 : Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché**

**Niveau : Rez de chaussée Porte 1**

Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Salle d'eau	1	Cloison	Oui Rez de chaussée Porte 1 - Salle d'eau : Mur C	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO002</p> <p><u>Echantillon:</u> MA2111033278/P003, réf. labo.: 21RI095442-003 MA2111033278/P004, réf. labo.: 21RI095442-004</p> <p><u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>	EP	<p><u>Analyse:</u> P003</p> <p><u>Partie analysée par le laboratoire:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Phase 2 Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau de type système d'enduit peinture (beige) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc) en traces</li> <li>Présence d'amiante</li> <li>- Phase 3 Matériau souple fibreux de type papier, carton (beige)</li> <li>Absence d'amiante</li> <li>- Phase 4 Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)</li> <li>Absence d'amiante</li> <li>- Phase 5 Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)</li> <li>Absence d'amiante</li> </ul>	
WC	2	Cloison	Oui Rez de chaussée Porte 1 - WC : Mur C	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO002</p> <p><u>Echantillon:</u> MA2111033278/P003, réf. labo.: 21RI095442-003 MA2111033278/P004, réf. labo.: 21RI095442-004</p> <p><u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>	EP	<p><u>Analyse:</u> P004</p> <p><u>Partie analysée par le laboratoire:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Phase 2 Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau de type système d'enduit peinture (beige) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (beige) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc) en traces</li> <li>Présence d'amiante</li> <li>- Phase 3 Matériau souple fibreux de type papier, carton (beige)</li> <li>Absence d'amiante</li> <li>- Phase 4 Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)</li> <li>Absence d'amiante</li> <li>- Phase 5 Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)</li> <li>Absence d'amiante</li> </ul>	

**ZPSO003 : Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit de jointoiement des plaques de plâtre**

**Niveau : Rez de chaussée Porte 1**

Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Salle d'eau	1	Cloisons avec liaisons sur murs et plafonds	Oui Rez de chaussée Porte 1 - Salle d'eau : Mur A	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO003 <u>Echantillon:</u> MA2111033278/P005, réf. labo.: 21RI095442-005 MA2111033278/P006, réf. labo.: 21RI095442-006 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit de jointoiement des plaques de plâtre <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) <u>Partie à sonder:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit de jointoiement des plaques de plâtre <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P005 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Phase 2 Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc) en traces Absence d'amiante - Phase 3 Matériau semi-dur de type plâtre (blanc) Absence d'amiante - Phase 4 Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) Absence d'amiante</p>	
WC	2	Cloisons avec liaisons sur murs et plafonds	Oui Rez de chaussée Porte 1 - WC : Mur D	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO003 <u>Echantillon:</u> MA2111033278/P005, réf. labo.: 21RI095442-005 MA2111033278/P006, réf. labo.: 21RI095442-006 <u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit de jointoiement des plaques de plâtre <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) <u>Partie à sonder:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit de jointoiement des plaques de plâtre <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P006 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Phase 2 Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (beige) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris) Absence d'amiante</p>	

## ZPSO004 : Couche1: Colle de faïence+Joint

### Niveau : Rez de chaussée Porte 1

Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Salle d'eau	1	Faïence	Oui Rez de chaussée Porte 1 - Salle d'eau : Mur G	<u>Identifiant:</u> ZPSO004 <u>Réf. échantillon:</u> MA2111033278/P007 <u>Réf. laboratoire:</u> 21RI095442-007 <u>Description:</u> Couche1: Colle de faïence+Joint <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres <u>Partie à sonder:</u> Couche1: Colle de faïence+Joint <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P007 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Phase 1 Matériau de type peinture (blanc) ; matériau dur de type carrelage, faïence (blanc) ; matériau dur de type ciment-colle (blanc) ; matériau de type peinture (bleu) ; matériau dur de type carrelage, faïence (beige) Absence d'amiante - Phase 2 Matériau dur de type joint ciment (beige) Absence d'amiante	

## ZPSO005 : Colle de carrelage+joint

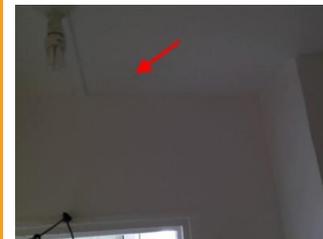
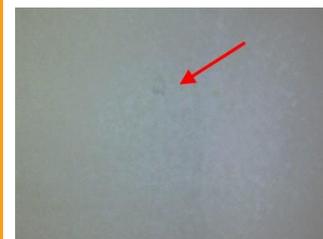
### Niveau : Rez de chaussée Porte 1

Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Salle d'eau	1	Plinthes	Oui Rez de chaussée Porte 1 - Salle d'eau : Plinthes	<u>Identifiant:</u> ZPSO005 <u>Echantillon:</u> MA2111033278/P008, réf. labo.: 21RI095442-008 MA2111033278/P009, réf. labo.: 21RI095442-009 <u>Description:</u> Colle de carrelage+joint <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres <u>Partie à sonder:</u> Colle de carrelage+joint <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P008 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Matériau de type peinture (de différentes couleurs) ; matériau dur de type carrelage, faïence (marron) ; matériau semi-dur (gris) : Absence d'amiante	
WC	2	Plinthes	Oui Rez de chaussée Porte 1 - WC : Mur D	<u>Identifiant:</u> ZPSO005 <u>Echantillon:</u> MA2111033278/P008, réf. labo.: 21RI095442-008 MA2111033278/P009, réf. labo.: 21RI095442-009 <u>Description:</u> Colle de carrelage+joint <u>Composant de la construction:</u> 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres <u>Partie à sonder:</u> Colle de carrelage+joint <u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire		<u>Analyse:</u> P009 <u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Phase 1 Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur (beige) ; matériau dur de type carrelage, faïence (marron) Absence d'amiante - Phase 2 Matériau dur de type ciment-colle (granulaire) (gris) Absence d'amiante	

## 4 - Plafonds et faux plafonds

### ZPSO006 : Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché

#### Niveau : Rez de chaussée Porte 1

Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Salle d'eau	1	Plafond	Oui Rez de chaussée Porte 1 - Salle d'eau : Plafond	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO006</p> <p><u>Echantillon:</u> MA2111033278/P010, réf. labo.: 21RI095442-010 MA2111033278/P011, réf. labo.: 21RI095442-011</p> <p><u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P010</p> <p><u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Phase 2 Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau de type peinture (bleu) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) Absence d'amiante</p>	
WC	2	Plafond	Oui Rez de chaussée Porte 1 - WC : Plafond	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO006</p> <p><u>Echantillon:</u> MA2111033278/P010, réf. labo.: 21RI095442-010 MA2111033278/P011, réf. labo.: 21RI095442-011</p> <p><u>Description:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P011</p> <p><u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Phase 2 Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (beige) ; matériau semi-dur de type ciment (gris) en traces Absence d'amiante</p>	

## 5 - Planchers et planchers techniques

**ZPSO007 : Couche1: Revêtement de sol sportif + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Revêtement de sol sportif + Couche4: Colle non bitumineuse + Couche5: Colle de carrelage+joint + Couche6: Ragréage**

**Niveau : Rez de chaussée Porte 1**

Localisation	n° de sondage	Zone	Prélèvement effectué / Sondage et extension	Echantillon	Etat de conservation	Analyse	Photo
Salle d'eau	1	Sol	Oui Rez de chaussée Porte 1 - Salle d'eau : Sol	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO007</p> <p><u>Echantillon:</u> MA2111033278/P012, réf. labo.: 21RI095442-012 MA2111033278/P013, réf. labo.: 21RI095443-001</p> <p><u>Description:</u> Couche1: Revêtement de sol sportif + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Revêtement de sol sportif + Couche4: Colle non bitumineuse + Couche5: Colle de carrelage+joint + Couche6: Ragréage</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Couche1: Revêtement de sol sportif + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Revêtement de sol sportif + Couche4: Colle non bitumineuse + Couche5: Colle de carrelage+joint + Couche6: Ragréage</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P012</p> <p><u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Phase 1 Matériau souple de type revêtement de sol (jaune) Absence d'amiante - Phase 2 Matériau souple de type revêtement de sol (beige) Absence d'amiante - Phase 3 Matériau de type colle (jaune) ; matériau dur de type carrelage, faïence (marron) ; matériau dur de type carrelage, faïence (beige) ; matériau dur de type ciment-colle (granulaire) (gris) Absence d'amiante</p>	
WC	2	Sol	Oui Rez de chaussée Porte 1 - WC : Sol	<p><u>Identifiant:</u> ZPSO007</p> <p><u>Echantillon:</u> MA2111033278/P012, réf. labo.: 21RI095442-012 MA2111033278/P013, réf. labo.: 21RI095443-001</p> <p><u>Description:</u> Couche1: Revêtement de sol sportif + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Revêtement de sol sportif + Couche4: Colle non bitumineuse + Couche5: Colle de carrelage+joint + Couche6: Ragréage</p> <p><u>Composant de la construction:</u> 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols</p> <p><u>Partie à sonder:</u> Couche1: Revêtement de sol sportif + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Revêtement de sol sportif + Couche4: Colle non bitumineuse + Couche5: Colle de carrelage+joint + Couche6: Ragréage</p> <p><u>Justificatif:</u> Après analyse en laboratoire</p>		<p><u>Analyse:</u> P013</p> <p><u>Partie analysée par le laboratoire:</u> - Phase 1 Matériau souple de type revêtement de sol (beige) Absence d'amiante - Phase 2 Matériau souple de type revêtement de sol (beige) en traces ; matériau de type colle (jaune) ; matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur (gris) ; matériau dur de type carrelage, faïence (rouge) ; matériau dur de type joint ciment (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (beige) en traces Absence d'amiante</p>	

**6 - Conduits et accessoires intérieurs**

**Sans objet**

**7 - Ascenseurs, monte-charges et escaliers mécaniques**

**Sans objet**

**8 - Équipements divers et accessoires**

**Sans objet**

**9 - Fondations et soubassements**

**Sans objet**

**10 - Aménagements, voiries et réseaux divers**

**Sans objet**

**11 - Composants Hors norme**

**Sans objet**

Légende : « ! - matériaux indissociables\* » l'échantillon multicouche a été envoyée au laboratoire avec une demande d'analyse sur chaque couche séparément. Cependant, le laboratoire n'ayant pas réussi à distinguer chacune d'entre-elle, le retour de l'analyse a été généralisé à l'ensemble de l'échantillon. Des investigations complémentaires pourront être réalisées sur simple demande.

## 8. ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX ET PRODUITS

Important : Dans le cadre du diagnostic amiante avant travaux les états de conservation ne sont donnés qu'à titre informatif dans le cas où les matériaux amiantés seraient conservés à l'issue des travaux. Ces états de conservation ne peuvent en aucun cas se substituer à l'analyse des risques des entreprises intervenantes.

EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX OU PRODUITS SELON LES CRITERES DE LA LISTE A  
Aucune évaluation n'a été réalisée

MESURES A PRENDRE EN FONCTION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX AMIANTES SELON LES CRITERES DE LA LISTE A

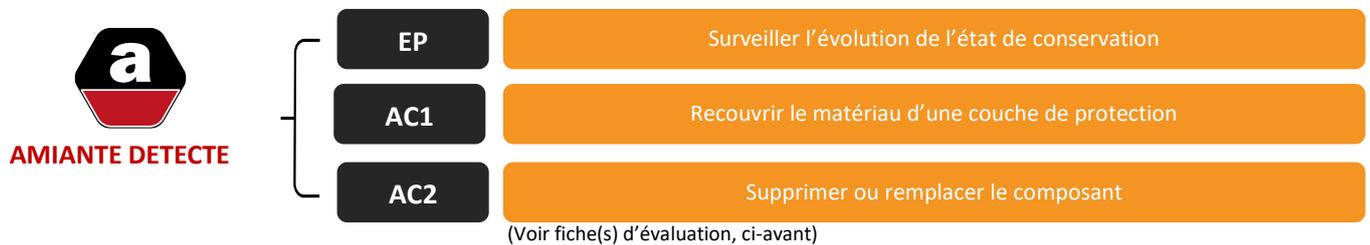
### FLOCAGES, CALORIFUGEAGES & FAUX-PLAFONDS CONTENANT DE L'AMIANTE (MESURES OBLIGATOIRES)



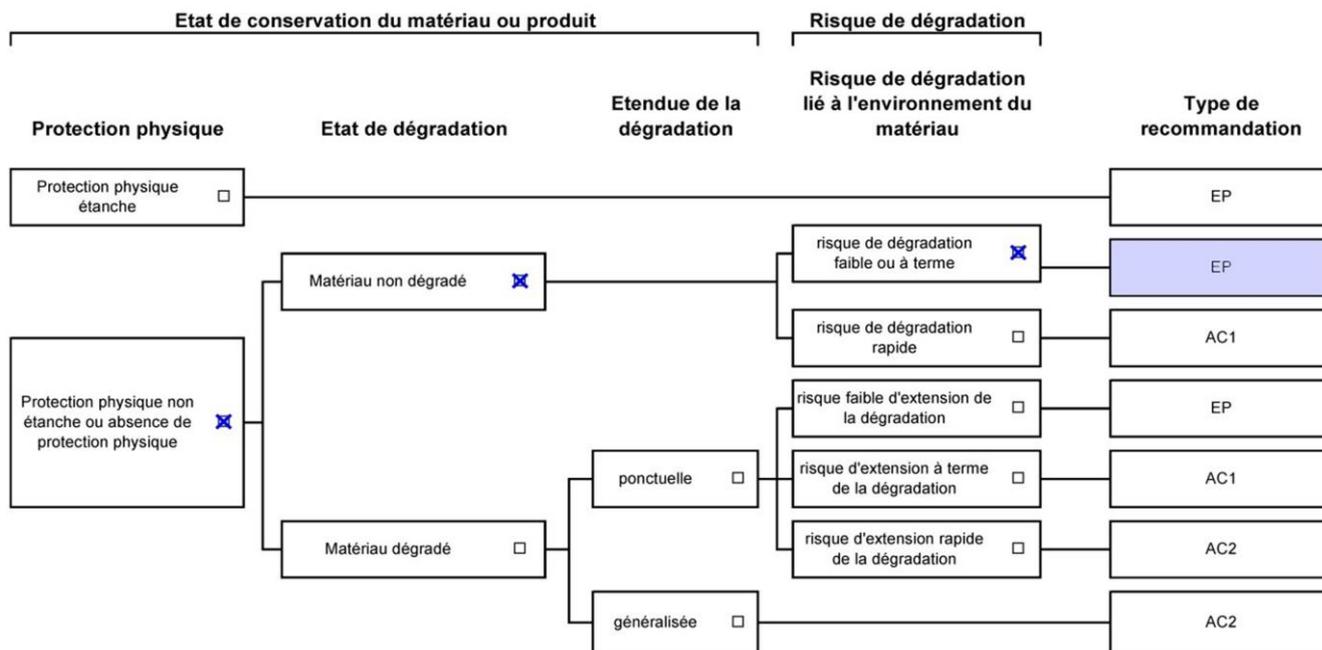
EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX OU PRODUITS SELON LES CRITERES DE LA LISTE B  
Aucune évaluation n'a été réalisée

MESURES A PRENDRE EN FONCTION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX AMIANTES SELON LES CRITERES DE LA LISTE B

### AUTRES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE (MESURES D'ORDRE GENERALE)



EVALUATION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX OU PRODUITS DE LA LISTE C



Dossier n° MA2111033278

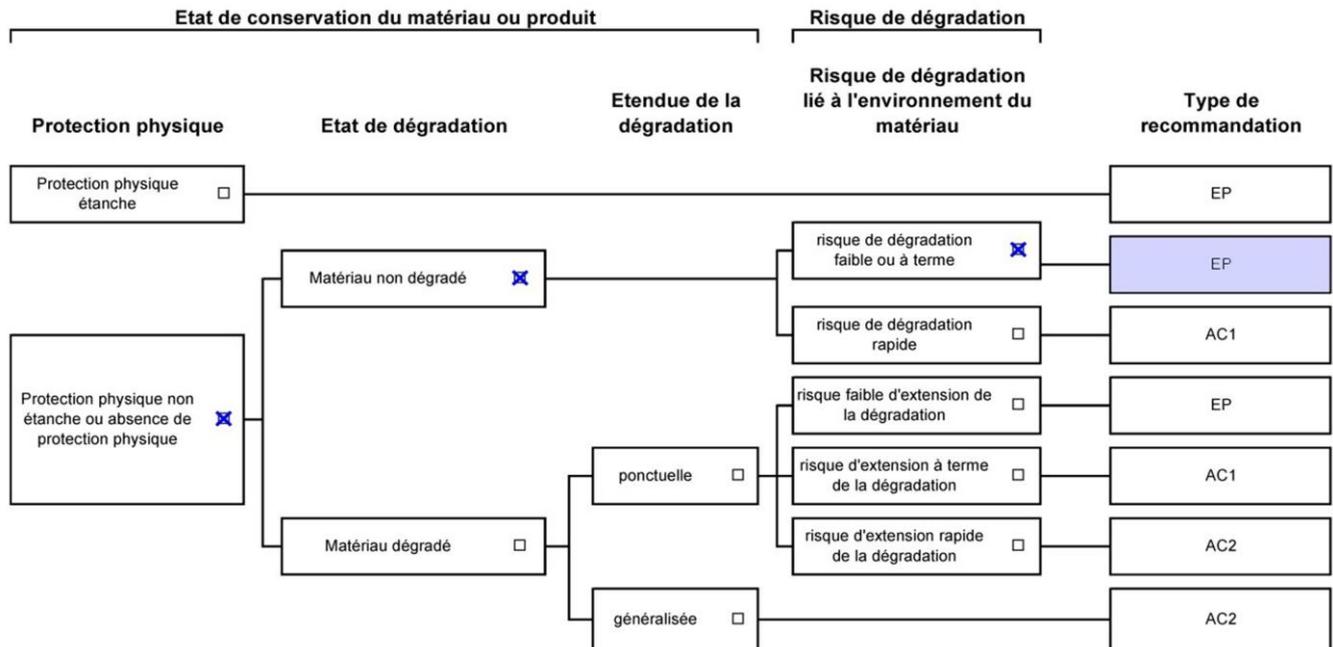
Date de l'évaluation : 09/11/2021

Bâtiment / local ou zone homogène : Rez de chaussée Porte 1 - Salle d'eau

Identifiant Matériau : ZPSO002

Matériau : Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché

Résultat EP (Z-III-RF)



Dossier n° MA2111033278

Date de l'évaluation : 09/11/2021

Bâtiment / local ou zone homogène : Rez de chaussée Porte 1 - WC

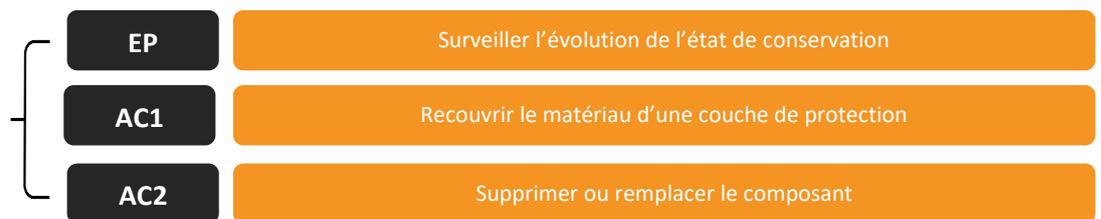
Identifiant Matériau : ZPSO002

Matériau : Couche1: Peinture décorative (pailletées, gouttelettes, ...) + Couche2: Enduit à base de plâtre lissé ou taloché

Résultat EP (Z-III-RF)

MESURES A PRENDRE EN FONCTION DE L'ETAT DE CONSERVATION DES MATERIAUX AMIANTES DE LA LISTE C

AUTRES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE (MESURES D'ORDRE GENERALE)



(Voir fiche(s) d'évaluation, ci-avant)

INFORMATION QUANT AUX ETATS DE DEGRADATION :

OBLIGATIONS EUT EGARD AU DECRET OBLIGATIONS EUT EGARD DE L'ARRETES DU 12 DECEMBRE 2012, DU MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTE. (CONCERNANT LES MATERIAUX FRIABLES) :

En fonction notamment, de l'accessibilité du matériau, de son degré de dégradation, de son exposition à des chocs et à des vibrations et enfin à l'existence de mouvement d'air dans la zone homogène, l'action à entreprendre est définie par zones réputées homogènes.

En fonction du résultat obtenu du diagnostic, une note de 1 à 3 est attribuée :

- Une note égale à **UN** (1) se traduit par un contrôle périodique de l'état de conservation du matériau dans les conditions prévues à l'article 3.
- Une note égale à **DEUX** (2) oblige, selon les modalités prévues à l'article 5, à une surveillance du niveau d'empoussièrement dans l'atmosphère par un organisme agréé en microscopie électronique à transmission.
- Une note égale à **TROIS** (3) oblige, le propriétaire à procéder à des travaux de confinement ou de retrait de l'amiante, selon les modalités prévues au dernier alinéa de l'article 5. Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées doivent être mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir le plus bas possible, et dans tous les cas à un niveau inférieur à 5 fibres / litre.

RECOMMANDATIONS EUT EGARD DE L'ARRETES DU 12 DECEMBRE 2012, DU MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTE. (CONCERNANT LES MATERIAUX NON FRIABLES) :

- Soit une « **évaluation périodique** », lorsque, la nature et l'étendue des dégradations qu'il présente et l'évaluation du risque de dégradation ne conduisent pas à conclure à la nécessité d'une action de protection immédiate sur le matériau ou produit.
- Soit une « **action corrective de premier niveau** », lorsque, la nature et l'étendue des dégradations et l'évaluation du risque de dégradation conduisent à conclure à la nécessité d'une action de remise en état limitée au remplacement, au recouvrement ou à la protection des seuls éléments dégradés.
- Soit à une « **action corrective de second niveau** », qui concerne l'ensemble d'une zone, de telle sorte que le matériau ou produit ne soit plus soumis à aucune agression ni dégradation.

OBLIGATION DONNEUR D'ORDRE SELON L'ARTICLE 11 DE L'ARRETE DU 16 JUILLET 2019

Si le donneur d'ordre n'est pas le propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage, il adresse à ce dernier une copie du rapport établi par l'opérateur de repérage.

En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du DAPP prévu à l'article R. 1334-29-4 I du code de la santé publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DAPP, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du DTA prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante. Il communique ce rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics.

## 9. RAPPORTS D'ANALYSES

**Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.**

AB 1609

**ADX GROUPE  
BENKHIRA AISSA**  
Parc Saint Fiacre  
53200 CHATEAU GONTIER

### RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX

**N° de rapport d'analyse : AR-21-RI-082994-01**

Date d'émission de rapport : 16/11/2021 17:01

Référence dossier Client:618c3d34ef65aDossier: MA2111033278  
Référence dossier N° : 21UV071260  
Référence laboratoire N° : 21RI095442

Reçu par MyEasyLab le : 15/11/2021 11:58  
Reçu par le laboratoire le : 15/11/2021  
Date d'analyse : 16/11/2021

Indice n°	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001-01	P001 - 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maconnes - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes, ) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes, ) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Rez de chaussee Porte 1 - Salle d'eau	Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (beige) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MOLP / OV4M	2 / 2	-	Analyse réalisée non conclusive
001-02	P001 - 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maconnes - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes, ) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes, ) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Rez de chaussee Porte 1 - Salle d'eau	Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (beige) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET / ZAN2	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 12 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole \* ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

**Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.**  
Al. Wojska Polskiego 90  
82-200 Malbork, POLSKA



Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.



AB 1609

N° de rapport d'analyse : AR-21-RI-082994-01

Indice n°	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
002-01	P002 - 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maconnes - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes, ) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes, ) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Rez de chaussee Porte 1 - WC	Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MOLP / OV4M	2 / 2	-	Analyse réalisée non conclusive
002-02	P002 - 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maconnes - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes, ) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes, ) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Rez de chaussee Porte 1 - WC	Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET / ADZ5	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées



La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 12 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole \* ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.  
Al. Wojska Polskiego 90  
82-200 Malbork, POLSKA

2/12



Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.



AB 1609

N° de rapport d'analyse : AR-21-RI-082994-01

Indice n°	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
003-01	P003 - 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnes - Couche1: Peinture décorative (pailletees, gouttelettes, ) + Couche2: Enduit a base de plâtre lisse ou taloche - Couche1: Peinture décorative (pailletees, gouttelettes, ) + Couche2: Enduit a base de plâtre lisse ou taloche - Rez de chaussee Porte 1 - Salle d'eau	Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau de type système d'enduit peinture (beige) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc) en traces	MOLP / OV4M	2 / 2	-	Analyse réalisée non conclusive
003-02	P003 - 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnes - Couche1: Peinture décorative (pailletees, gouttelettes, ) + Couche2: Enduit a base de plâtre lisse ou taloche - Couche1: Peinture décorative (pailletees, gouttelettes, ) + Couche2: Enduit a base de plâtre lisse ou taloche - Rez de chaussee Porte 1 - Salle d'eau	Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau de type système d'enduit peinture (beige) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc) en traces	MET / WA9I	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante de type chrysotile
003-03	P003 - 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnes - Couche1: Peinture décorative (pailletees, gouttelettes, ) + Couche2: Enduit a base de plâtre lisse ou taloche - Couche1: Peinture décorative (pailletees, gouttelettes, ) + Couche2: Enduit a base de plâtre lisse ou taloche - Rez de chaussee Porte 1 - Salle d'eau	Matériau souple fibreux de type papier, carton (beige)	MOLP / OV4M	2 / 2	-	Fibres d'amiante non détectées



La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 12 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole \* ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.  
Al. Wojska Polskiego 90  
82-200 Malbork, POLSKA

3/12



Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.



AB 1609

N° de rapport d'analyse : AR-21-RI-082994-01

Indice n°	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
003-04	P003 - 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maconnes - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes, ) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes, ) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Rez de chaussee Porte 1 - Salle d'eau	Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	MOLP / OV4M	2 / 2	-	Fibres d'amiante non détectées
003-05	P003 - 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maconnes - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes, ) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes, ) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Rez de chaussee Porte 1 - Salle d'eau	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET / ZAN2	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées



La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 12 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole \* ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.  
Al. Wojska Polskiego 90  
82-200 Malbork, POLSKA

4/12



Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.



AB 1609

N° de rapport d'analyse : AR-21-RI-082994-01

Indice n°	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
004-01	P004 - 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maconnes - Couche1: Peinture decorative (pailleetes, gouttelettes, ) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Couche1: Peinture decorative (pailleetes, gouttelettes, ) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Rez de chaussee Porte 1 - WC	Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau de type système d'enduit peinture (beige) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (beige) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc) en traces	MOLP / OV4M	2 / 2	-	Analyse réalisée non conclusive
004-02	P004 - 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maconnes - Couche1: Peinture decorative (pailleetes, gouttelettes, ) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Couche1: Peinture decorative (pailleetes, gouttelettes, ) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Rez de chaussee Porte 1 - WC	Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau de type système d'enduit peinture (beige) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (beige) ; matériau semi-dur de type enduit (beige) ; matériau souple fibreux de type papier, carton (marron) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc) en traces	MET / WA9I	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante de type chrysotile
004-03	P004 - 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maconnes - Couche1: Peinture decorative (pailleetes, gouttelettes, ) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Couche1: Peinture decorative (pailleetes, gouttelettes, ) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Rez de chaussee Porte 1 - WC	Matériau souple fibreux de type papier, carton (beige)	MOLP / OV4M	2 / 2	-	Fibres d'amiante non détectées



La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 12 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole \* ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.  
Al. Wojska Polskiego 90  
82-200 Malbork, POLSKA

5/12



Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.



AB 1609

N° de rapport d'analyse : AR-21-RI-082994-01

Indice n°	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
004-04	P004 - 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maconnes - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes, ) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes, ) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Rez de chaussee Porte 1 - WC	Matériau souple fibreux de type papier, carton (marron)	MOLP / OV4M	2 / 2	-	Fibres d'amiante non détectées
004-05	P004 - 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maconnes - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes, ) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes, ) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Rez de chaussee Porte 1 - WC	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET / ZAN2	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées



La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 12 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole \* ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.  
Al. Wojska Polskiego 90  
82-200 Malbork, POLSKA

6/12



**Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.**



AB 1609

N° de rapport d'analyse : AR-21-RI-082994-01

Indice n°	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
005-01	P005 - 3 - Parois verticales interieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales interieures - Cloisons seches (assemblees, prefabriquees) - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes, ) + Couche2: Enduit de jointoiment des plaques de platre - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes, ) + Couche2: Enduit de jointoiment des plaques de platre - Rez de chaussee Porte 1 - Salle d'eau	Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc) en traces	MOLP / OV4M	2 / 2	-	Analyse réalisée non conclusive
005-02	P005 - 3 - Parois verticales interieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales interieures - Cloisons seches (assemblees, prefabriquees) - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes, ) + Couche2: Enduit de jointoiment des plaques de platre - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes, ) + Couche2: Enduit de jointoiment des plaques de platre - Rez de chaussee Porte 1 - Salle d'eau	Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau semi-dur de type plâtre (blanc) en traces	MET / ADZ5	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
005-03	P005 - 3 - Parois verticales interieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales interieures - Cloisons seches (assemblees, prefabriquees) - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes, ) + Couche2: Enduit de jointoiment des plaques de platre - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes, ) + Couche2: Enduit de jointoiment des plaques de platre - Rez de chaussee Porte 1 - Salle d'eau	Matériau semi-dur de type plâtre (blanc)	MET / ZAN2	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées



La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 12 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole \* ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.  
Al. Wojska Polskiego 90  
82-200 Malbork, POLSKA

7/12



Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.



AB 1609

N° de rapport d'analyse : AR-21-RI-082994-01

Indice n°	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
005-04	P005 - 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Cloisons seches (assemblees, prefabriquees) - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes, ) + Couche2: Enduit de jointoiment des plaques de platre - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes, ) + Couche2: Enduit de jointoiment des plaques de platre - Rez de chaussee Porte 1 - Salle d'eau	Matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET / ZAN2	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
006-01	P006 - 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Cloisons seches (assemblees, prefabriquees) - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes, ) + Couche2: Enduit de jointoiment des plaques de platre - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes, ) + Couche2: Enduit de jointoiment des plaques de platre - Rez de chaussee Porte 1 - WC	Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (beige) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MOLP / OV4M	2 / 2	-	Analyse réalisée non conclusive
006-02	P006 - 3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres + 3 - Parois verticales intérieures - Cloisons seches (assemblees, prefabriquees) - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes, ) + Couche2: Enduit de jointoiment des plaques de platre - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes, ) + Couche2: Enduit de jointoiment des plaques de platre - Rez de chaussee Porte 1 - WC	Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (beige) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (gris)	MET / ZAN2	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées



La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 12 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole \* ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.  
Al. Wojska Polskiego 90  
82-200 Malbork, POLSKA

8/12



**Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.**



AB 1609

N° de rapport d'analyse : AR-21-RI-082994-01

Indice n°	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
007-01	P007 - 3 - Parois verticales interieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - Couche1: Colle de faience+Joint - Couche1: Colle de faience+Joint - Rez de chaussee Porte 1 - Salle d'eau	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau dur de type carrelage, faience (blanc) ; matériau dur de type ciment-Colle (blanc) ; matériau de type peinture (bleu) ; matériau dur de type carrelage, faience (beige)	MET / WA9I	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
007-02	P007 - 3 - Parois verticales interieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - Couche1: Colle de faience+Joint - Couche1: Colle de faience+Joint - Rez de chaussee Porte 1 - Salle d'eau	Matériau dur de type joint ciment (beige)	MET / ZAN2	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
008-01	P008 - 3 - Parois verticales interieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - Colle de carrelage+joint - Colle de carrelage+joint - Rez de chaussee Porte 1 - Salle d'eau	Matériau de type peinture (de différentes couleurs) ; matériau dur de type carrelage, faience (marron) ; matériau semi-dur (gris)	MET / WA9I	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
009-01	P009 - 3 - Parois verticales interieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - Colle de carrelage+joint - Colle de carrelage+joint - Rez de chaussee Porte 1 - WC	Matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur (beige) ; matériau dur de type carrelage, faience (marron)	MET / ADZ5	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
009-02	P009 - 3 - Parois verticales interieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - Colle de carrelage+joint - Colle de carrelage+joint - Rez de chaussee Porte 1 - WC	Matériau dur de type ciment-Colle (granulaire) (gris)	MET / ZAN2	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées



La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 12 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole \* ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.  
Al. Wojska Polskiego 90  
82-200 Malbork, POLSKA

9/12



**Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.**



AB 1609

N° de rapport d'analyse : AR-21-RI-082994-01

Indice n°	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
010-01	P010 - 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes ) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes ) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Rez de chaussee Porte 1 - Salle d'eau	Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau de type peinture (bleu) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MOLP / OV4M	2 / 2	-	Analyse réalisée non conclusive
010-02	P010 - 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes ) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes ) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Rez de chaussee Porte 1 - Salle d'eau	Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau de type peinture (bleu) ; matériau semi-dur de type enduit (blanc)	MET / WA9I	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
011-01	P011 - 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes ) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes ) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Rez de chaussee Porte 1 - WC	Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (beige) ; matériau semi-dur de type ciment (gris) en traces	MOLP / OV4M	2 / 2	-	Analyse réalisée non conclusive
011-02	P011 - 4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes ) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Couche1: Peinture decorative (pailletees, gouttelettes ) + Couche2: Enduit a base de platre lisse ou taloche - Rez de chaussee Porte 1 - WC	Matériau de type maillage de fibres et liant (blanc) ; matériau semi-dur de type enduit (beige) ; matériau semi-dur de type ciment (gris) en traces	MET / ZAN2	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées



La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 12 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole \* ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.  
Al. Wojska Polskiego 90  
82-200 Malbork, POLSKA

10/12



**Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.**



AB 1609

N° de rapport d'analyse : AR-21-RI-082994-01

Indice n°	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
012-01	P012 - 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Couche1: Revêtement de sol sportif + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Revêtement de sol sportif + Couche4: Colle non bitumineuse + Couche5: Colle de carrelage+joint + Couche6: Ragreage - Couche1: Revêtement de sol sportif + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Revêtement de sol sportif + Couche4: Colle non bitumineuse + Couche5: Colle de carrelage+joint + Couche6: Ragreage - Rez de chaussee Porte 1 - Salle d'eau	Matériau souple de type revêtement de sol (jaune)	MET / ADZ5	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
012-02	P012 - 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Couche1: Revêtement de sol sportif + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Revêtement de sol sportif + Couche4: Colle non bitumineuse + Couche5: Colle de carrelage+joint + Couche6: Ragreage - Couche1: Revêtement de sol sportif + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Revêtement de sol sportif + Couche4: Colle non bitumineuse + Couche5: Colle de carrelage+joint + Couche6: Ragreage - Rez de chaussee Porte 1 - Salle d'eau	Matériau souple de type revêtement de sol (beige)	MET / QJ3	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées



La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 12 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole \* ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.  
Al. Wojska Polskiego 90  
82-200 Malbork, POLSKA

11/12

**Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.**

N° de rapport d'analyse : AR-21-RI-082994-01

Indice n°	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
012-03	P012 - 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Couche1: Revêtement de sol sportif + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Revêtement de sol sportif + Couche4: Colle non bitumineuse + Couche5: Colle de carrelage+joint + Couche6: Ragreage - Couche1: Revêtement de sol sportif + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Revêtement de sol sportif + Couche4: Colle non bitumineuse + Couche5: Colle de carrelage+joint + Couche6: Ragreage - Rez de chaussée Porte 1 - Salle d'eau	Matériau de type colle (jaune) ; matériau dur de type carrelage, faïence (marron) ; matériau dur de type carrelage, faïence (beige) ; matériau dur de type ciment-colle (granulaire) (gris)	MET / QJ3	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Le traitement des échantillons de ce dossier a nécessité au total :  
**32 analyses au laboratoire dont 20 par la technique identifiée sous le terme MET et 12 par la technique identifiée sous le terme MOLP.**

Méthodes d'analyses employées pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

**MOLP:**Détermination Fibres d'amiante. Détection et identification par Microscopie Optique à Lumière Polarisée (MOLP) réalisée à partir du Guide HSG 248 de 2005 - annexe 2

**MET:**Détermination Fibres d'amiante. Traitement par calcination et/ou attaque acide. Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) réalisée à partir de la norme : NF X 43-050: Janvier 1996

**Notes :**

1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande. Il est à noter que ce rapport en français est une copie de la version originale du rapport en langue polonaise et stockée en interne par le laboratoire. - 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire sépare l'échantillon transmis par le demandeur pour une analyse par composant. Des composants décrits simultanément dans une même prise d'essai n'ont pas pu être séparés pour l'analyse. - 3 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse. - 4 : "Fibres d'amiante non détectées" au MOLP; signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante optiquement observable. Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir un diamètre supérieur à 0,2 µm. "Fibres d'amiante non détectées" au MET signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante. - 5 : La portée d'accréditation du laboratoire est référencée sous le n° AB 1609 et est disponible sur <https://pca.gov.pl/>. - 6 : Le prélèvement relève de la responsabilité du client. - 7 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18). - 8 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.

Validé et approuvé par :

**Justyna Falkowska**  
Assistant chef d'équipe

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 12 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole \* ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.  
Al. Wojska Polskiego 90  
82-200 Malbork, POLSKA



**Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.**



**ADX GROUPE  
BENKHIRA AISSA**  
Parc Saint Fiacre  
53200 CHATEAU GONTIER

**RAPPORT D'ANALYSE D'AMIANTE DANS LES MATERIAUX**



**N° de rapport d'analyse : AR-21-RI-082978-01**  
Date d'émission de rapport : 16/11/2021 16:15

---

Référence dossier Client:618d511190bcbDossier: MA2111033278  
 Référence dossier N° : 21UV071262  
 Référence laboratoire N° : 21RI095443

Reçu par MyEasyLab le : 15/11/2021 11:59  
 Reçu par le laboratoire le : 15/11/2021  
 Date d'analyse : 16/11/2021

Indice n°	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	



La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole \* ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

**Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.**  
 Al. Wojska Polskiego 90  
 82-200 Malbork, POLSKA

**PCA**  
POLSKIE CENTRUM  
AKREDYTACJI

**BADANIA**

AB 1609

N° de rapport d'analyse : AR-21-RI-082978-01

Indice n°	Référence client	Description visuelle	Technique utilisée / Analyste	Préparation		Résultats
				Nb prep / Nb grilles ou lames	Type	
001-01	P013 - 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Couche1: Revêtement de sol sportif + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Revêtement de sol sportif + Couche4: Colle non bitumineuse + Couche5: Colle de carrelage+joint + Couche6: Ragreage - Couche1: Revêtement de sol sportif + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Revêtement de sol sportif + Couche4: Colle non bitumineuse + Couche5: Colle de carrelage+joint + Couche6: Ragreage - Rez de chaussée Porte 1 - WC	Matériau souple de type revêtement de sol (beige)	MET / ADZ5	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées
001-02	P013 - 5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Couche1: Revêtement de sol sportif + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Revêtement de sol sportif + Couche4: Colle non bitumineuse + Couche5: Colle de carrelage+joint + Couche6: Ragreage - Couche1: Revêtement de sol sportif + Couche2: Colle non bitumineuse + Couche3: Revêtement de sol sportif + Couche4: Colle non bitumineuse + Couche5: Colle de carrelage+joint + Couche6: Ragreage - Rez de chaussée Porte 1 - WC	Matériau souple de type revêtement de sol (beige) en traces ; matériau de type colle (jaune) ; matériau de type peinture (blanc) ; matériau semi-dur (gris) ; matériau dur de type carrelage, faïence (rouge) ; matériau dur de type joint ciment (gris) ; matériau dur de type ciment-colle (gris) ; matériau dur de type mortier, béton, chape (beige) en traces	MET / ADZ5	1 / 2	Calcination et/ou attaque acide (méthode interne de traitement)	Fibres d'amiante non détectées

Le traitement des échantillons de ce dossier a nécessité au total :  
**2 analyses au laboratoire dont 2 par la technique identifiée sous le terme MET.**

Méthode d'analyse employée pour la recherche qualitative des fibres d'amiante dans les matériaux :

**MET:**Détermination Fibres d'amiante. Traitement par calcination et/ou attaque acide. Détection et identification par Microscopie Electronique à Transmission équipée d'un Analyseur en dispersion d'énergie des rayons X (META) réalisée à partir de la norme : NF X 43-050: Janvier 1996



La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole \* ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.  
Al. Wojska Polskiego 90  
82-200 Malbork, POLSKA



Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.



AB 1609

N° de rapport d'analyse : AR-21-RI-082978-01

**Notes :**

1 : Les informations de traçabilité sont disponibles sur demande. Il est à noter que ce rapport en français est une copie de la version originale du rapport en langue polonaise et stockée en interne par le laboratoire. - 2 : Sauf information contraire sur ce rapport, le laboratoire sépare l'échantillon transmis par le demandeur pour une analyse par composant. Des composants décrits simultanément dans une même prise d'essai n'ont pas pu être séparés pour l'analyse. - 3 : Le présent rapport ne mentionne que les analyses conclusives. Toutefois, conformément à son offre et au LAB GTA 44, le laboratoire met en œuvre les deux techniques MOLP et META sur tous les échantillons massifs. La mention sur le rapport d'une technique d'analyse par META indique que les échantillons ont été traités selon l'annexe 2 du guide HSG 248 (MOLP) mais sans aboutir à un résultat conclusif. - 4 : Pour la recherche d'amiante dans les matériaux, la limite de détection garantie par prise d'essai dans les matériaux (en MOLP et /ou en MET) est de 0.1% en masse. - 5 : "Fibres d'amiante non détectées" au MOLP, signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante optiquement observable. Pour être optiquement observable, une fibre doit avoir un diamètre supérieur à 0,2 µm. "Fibres d'amiante non détectées" au MET signifie que la couche peut renfermer une teneur inférieure à la limite de détection garantie de fibre d'amiante. - 6 : La portée d'accréditation du laboratoire est référencée sous le n° AB 1609 et est disponible sur <https://pca.gov.pl/>. - 7 : Le prélèvement relève de la responsabilité du client. - 8 : Analyse réalisée dans le cadre des textes réglementaires suivants : Décret n° 2017-899 du 9 mai 2017, Décret n° 2019-251 du 27 mars 2019, Décret n° 2011-629 du 3 juin 2011, Arrêté du 1er octobre 2019 (JORF n°0245 du 20 octobre 2019 texte n° 18). - 9 : Le rapport est établi dans le cadre du cas 1 de l'article 6 de l'arrêté du 1er octobre 2019 à savoir la détection et l'identification d'amiante délibérément ajouté dans les matériaux et produits manufacturés.

Validé et approuvé par :



**Justyna Falkowska**  
Assistant chef d'équipe



La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 3 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai tels qu'ils ont été reçus au laboratoire. Les essais identifiés par le symbole \* ne sont pas inclus dans la portée d'accréditation.

Eurofins Environment Testing Polska Sp. z o.o.  
Al. Wojska Polskiego 90  
82-200 Malbork, POLSKA

3/3

10.

**ANNEXES /ATTESTATION D'ASSURANCE/ CERTIFICATION**

---



**COURTIER**

CNA  
178 BOULEVARD PEREIRE  
75017 PARIS  
Tél : 01 40 68 02 02  
Fax : 01 40 68 05 00  
Email : CONTACT@CNASSUR.COM  
Portefeuille : 0114921220

**Vos références :**

Contrat n° 3912280604  
Client n° 0626460020

AXA France IARD, atteste que :

SAS ADX GROUPE  
COMPTABILITE FOURNISSEURS  
PARC SAINT FIACRE  
53200 CHATEAU GONTIER

a souscrit un contrat d'assurance Responsabilité Civile 1ère ligne n° 3912280604 et un contrat Responsabilité Civile 2ème ligne n° 3912431104, garantissant les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile pouvant lui incomber du fait de l'exercice des activités garanties par ce contrat :

**Les diagnostics techniques immobiliers obligatoires**

- Repérage amiante avant-vente
- Constat des risques d'exposition au plomb
- Diagnostic de performance énergétique
- Etat de l'installation intérieure de gaz
- Etat de l'installation intérieure d'électricité
- Etat du bâtiment relatif à la présence de termites
- Etat des risques naturels, miniers et technologiques
- L'Infiltrométrie

**Les autres diagnostics**

- Inventaire des Matières Potentiellement Dangereuses dans les navires conformément à la Résolution MEPC.197(62) de l'OMI
- Dossier Technique Amiante (DTA)
- Diagnostic Technique Globale (DTG)
- Dossier Amiante Partie Privative (DAPP)
- Contrôle du plomb après travaux
- Contrôle de l'état de conservation des matériaux contenant de l'amiante

- Repérage de l'amiante avant travaux
- Repérage de l'amiante avant démolition
- Repérage du plomb avant travaux
- Diagnostic accessibilité handicapés
- Constat de l'état parasitaire dans les immeubles bâtis et non bâtis
- Attestations de surface : Loi Carrez, surface habitable, surface utile.
- Diagnostic Technique Immobilier (Loi SRU)
- Etat des lieux locatifs
- Diagnostic de pollution des sols
- Audit de pré acquisition
- Recherche des métaux lourds
- Dossier de mutation
- Diagnostic technique en vue de la mise en copropriété
- Audit de la partie privative en assainissement collectif
- Etats des lieux dans le cadre des dispositifs Robien et Scellier
- Attestation de décence du logement (critères de surface et d'habitabilité)
- Diagnostic sécurité piscine
- Test d'étanchéité à l'air des bâtiments
- Attestation de conformité à la Réglementation Thermique
- Réalisation de documents uniques d'évaluation des Risques Professionnels
- Formation aux métiers du Diagnostic
- L'Analyse de la qualité de l'air et La Recherche de fuites
- Vérification de la VMC
- Pose de détecteurs incendie
- Sapeleur Amiante
- Rédaction de Plan de Prévention des Risques, nécessaire lors de l'intervention d'une entreprise extérieure sur le site d'une entreprise utilisatrice
- Actes de prélèvement légionnelle
- Portabilité de l'eau
- Mesures d'empoussièrement
- Habilitation COFRAC : contrôles électriques suivants :
  - VI(BT) : Vérifications initiales des installations électriques permanentes limitées à la basse tension et sur demande de l'inspection du travail des installations électriques permanentes ou temporaires limitées à la basse tension, installations alimentées depuis un branchement à puissance limitée ou un branchement à puissance surveillée.
  - VP (BT) : Vérifications périodiques des installations électriques permanentes limitées la basse tension, alimentées depuis un branchement puissance limitée ou un branchement à puissance surveillée, sans modification de structure et réalisées sur la base des rapports de vérification précédents
  - VT (BT) : Vérifications, avant mise en service, des installations électriques temporaires limitées à la basse tension, alimentées depuis un branchement à puissance limitée ou un branchement à puissance surveillée.
- Diagnostic amiante sur des navires selon Décret n° 2017-1442 du 3 octobre 2017 relatif à la prévention des risques liés à l'amiante à bord des navires sous la marque ADX Expertise.
- Réalisation de maquette numérique dans le cadre du BIM (Building information Modeling)
- Diagnostic déchets avant démolition
- Etude thermique du bâtiment
- Prélèvements COVID dans des espaces professionnels et dans les règles de protection édictées par les autorités publiques.
- Examens visuels après désamiantage

1DD3828X190817

**AXA France IARD SA**

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros  
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92122 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre  
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460  
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

**AXA France IARD SA**

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros  
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92122 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre  
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460  
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

**Garanties au contrat 1 - Ligne N° 3912280604**

Montant des garanties : « Lorsqu'un même sinistre met en jeu simultanément différentes garanties, l'engagement maximum de l'assureur n'excède pas, pour l'ensemble des dommages, le plus élevé des montants prévus pour ces garanties » ainsi qu'il est précisé à l'article 6.3 des conditions générales.

NATURE DES GARANTIES	LIMITES DES GARANTIES
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus (autres que ceux visés au paragraphe « Autres garanties » ci-après)	<b>9.000.000 €</b> par année d'assurance et par sinistre
<b>Dont :</b>	
<b>Dommages corporels</b>	<b>9.000.000 €</b> par année d'assurance et par sinistre
<b>Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus</b>	<b>1.200.000 €</b> par année d'assurance et par sinistre
<b>Autres garanties :</b>	
<b>Atteinte accidentelle à l'environnement</b> (tous dommages confondus)	<b>750.000 €</b> par année d'assurance
<b>Responsabilité civile professionnelle (tous dommages confondus)</b>	<b>par expert</b> <b>300.000 €</b> par sinistre et <b>500.000 €</b> par année d'assurance
<b>Dommages aux biens confiés</b> (selon extension aux conditions particulières)	<b>150.000 €</b> par sinistre
<b>Reconstitution de documents/ médias confiés</b> (selon extension aux conditions particulières)	<b>30.000 €</b> par sinistre

La présente attestation ne peut engager l'Assureur au-delà des limites et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Les garanties s'exercent à concurrence des montants figurants ci-dessous de la présente. Sa validité cesse pour les risques situés à l'Etranger dès lors que l'assurance de ces derniers doit être souscrite conformément à la Législation Locale auprès d'Assureurs agréés dans la nation considérée.

La présente attestation est valable pour la période du **01/01/2021 au 31/12/2021 inclus**, sous réserve du paiement des primes 2021 et des possibilités de suspension ou de résiliation en cours d'année d'assurance pour les cas prévus par le Code des Assurances ou le contrat.

Fait à NANTERRE le 4 janvier 2021  
Pour la Société:

**Garanties au contrat 2 - Ligne N° 3912431104**

La garantie de l'Assureur s'exerce à concurrence des montants suivants : **pour la seule garantie Responsabilité Civile Professionnelle :**

Tous dommages confondus : 3 000 000 € par sinistre et par année d'assurance et par filiale, membre du GIE  
Dont :  
- Dommages résultant d'atteintes à l'environnement accidentelles sur les sites des clients de l'assuré : 1 500 000 € par sinistre et par année d'assurance et par filiale, membre du GIE

**Il est précisé que ces montants interviennent :**

- en excédent des montants de garantie du contrat de 1ère ligne.
- après épuisement des montants de garantie fixés par année d'assurance dans le contrat de 1ère ligne. En cas d'intervention du présent contrat au premier euro, il sera fait application des franchises du contrat de 1ère ligne.

**AXA France IARD SA**

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros  
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92122 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre  
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460  
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance

**AXA France IARD SA**

Société anonyme au capital de 214 799 030 Euros  
Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92122 Nanterre Cedex 722 057 460 R.C.S. Nanterre  
Entreprise régie par le Code des assurances - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460  
Opérations d'assurances exonérées de TVA - art. 261-C CGI - sauf pour les garanties portées par AXA Assistance



La certification de compétence de personnes physiques  
est attribuée par ABCIDIA CERTIFICATION à

**BENKHIRA Aissa**  
**sous le numéro 21-1365**

Cette certification concerne les spécialités de diagnostics immobiliers suivantes :

- |                                     |  |                            |                       |
|-------------------------------------|--|----------------------------|-----------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> | <b>Amiante sans mention</b>  | Prise d'effet : 05/07/2021 | Validité : 04/07/2028 |
|                                     | Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique. |                            |                       |
| <input checked="" type="checkbox"/> | <b>Amiante avec mention</b>  | Prise d'effet : 05/07/2021 | Validité : 04/07/2028 |
|                                     | Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique. |                            |                       |
| <input checked="" type="checkbox"/> | <b>DPE individuel</b>  | Prise d'effet : 28/06/2021 | Validité : 27/06/2028 |
|                                     | Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique. |                            |                       |
| <input checked="" type="checkbox"/> | <b>Gaz</b>   | Prise d'effet : 28/05/2021 | Validité : 27/05/2028 |
|                                     | Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique. |                            |                       |
| <input checked="" type="checkbox"/> | <b>CREP</b>  | Prise d'effet : 28/05/2021 | Validité : 27/05/2028 |
|                                     | Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique. |                            |                       |
| <input checked="" type="checkbox"/> | <b>Termites<br/>Métropole</b>  | Prise d'effet : 28/05/2021 | Validité : 27/05/2028 |
|                                     | <i>Zone d'intervention : France métropolitaine</i>   |                            |                       |
|                                     | Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique. |                            |                       |
| <input checked="" type="checkbox"/> | <b>Electricité</b>   | Prise d'effet : 05/07/2021 | Validité : 04/07/2028 |
|                                     | Arrêté du 2 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique. |                            |                       |



Accréditation  
n°4-0540  
portée disponible sur  
[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

Véronique DELMAY  
Gestionnaire des certifiés



Le maintien des dates de validité mentionnées ci-dessus est conditionné à la bonne exécution des opérations de surveillance  
Certification délivrée selon le dispositif particulier de certification de diagnostic immobilier PRO 06

ABCIDIA CERTIFICATION - Domaine de Saint Paul - Bat: A6 - 4e étage - BAL N° 60011  
102, route de Limours - 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse - 01 30 85 25 71  
[www.abcidia-certification.fr](http://www.abcidia-certification.fr) - [contact@abcidia-certification.fr](mailto:contact@abcidia-certification.fr)